07/05/2021 Le Monde

## A Jersey, la colère des pêcheurs français



Des bateaux de pêche français, au large de l'île de Jersey, le 6 mai. OLIVER PINEL VIA

## Laurence Girard et Cécile Ducourtieux

Une cinquantaine de bateaux français ont tenté de bloquer l'entrée du port de Saint-Hélier, jeudi

LONDRES - correspondante

eurs banderoles « En colère » toujours bien visibles sur leurs flancs, ils ont quand même levé l'ancre en début d'après-midi. La cinquantaine de bateaux de pêche français, de Granville, Carteret (Manche) et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), qui avaient cinglé jeudi 6 mai avant l'aube en direction de Jersey, ont mis fin à leur action après avoir stationné plusieurs heures à l'entrée du port de Saint-Hélier. Il s'agissait d'une démonstration de force destinée à protester contre les nouvelles conditions de pêche imposées par la principale île Anglo-Normande, dépendance de la couronne britannique, dans le cadre de « l'accord de commerce et de coopération » post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE). Envoyés sur zone par Londres aux premières heures du jour, deux patrouilleurs de la Royal Navy n'ont pas eu à intervenir, les Français ayant à peine tenté de bloquer le port – deux frégates de la gendarmerie nationale les avaient rejoints en matinée. Les pêcheurs ont pu rencontrer des membres du gouvernement de Jersey (qui dispose d'un exécutif autonome, même si sa politique étrangère est assurée par Londres).

## **Exigences accrues**

Jugée « positive » par Jersey, la discussion « n'a pas du tout été satisfaisante », assure en revanche au Monde Dimitri Rogoff, président du comité régional des pêches de Normandie. « Les autorités de Jersey sont restées sur leurs positions en disant qu'elles respectent le traité [post-Brexit] et qu'elles sont dans leur bon droit. » Pourquoi une telle poussée de fièvre cinq mois après le Brexit sur un sujet qui a certes été ultrasensible durant toute la durée des négociations du divorce, mais pour lequel un accord avait été trouvé, in extremis, à la fin 2020 ? Les zones de pêche de l'île Anglo-Normande, distante d'à peine 22 km des côtes françaises, ont fait pendant des siècles l'objet de contentieux. « Au milieu des années 1990, déjà, il y avait beaucoup de tensions et d'accrochages dans la zone, et on a fini par aboutir au traité de la baie de Granville, en 2000 [entre Londres, Paris et les îles Anglo-Normandes] », se rappelle Sir Peter Ricketts, ex-ambassadeur du Royaume-Uni en France. Ce traité a été remplacé par les dispositions concernant la pêche dans l'accord commercial post-Brexit. Elles prévoient une période de transition

07/05/2021 Le Monde

jusqu'à l'été 2026, date à laquelle les pêcheurs européens renonceront à 25 % des prises dans les eaux britanniques. Elles sont aussi censées préserver les anciens droits de pêche dans les eaux du Channel, mais les pêcheurs européens doivent y décrocher des licences, attribuées par les îles Anglo-Normandes. Parmi les conditions attachées à leur octroi : les pêcheurs doivent démontrer qu'ils pêchaient dans la zone considérée sur une période comprise entre 2012 et 2016.

Après des semaines d'inquiétude côté français, les autorités de Jersey ont fini par publier, vendredi 30 avril, une liste initiale de 41 navires français de plus de 12 mètres, équipés d'un dispositif enregistrant les positions des navires pour lesquels la licence de pêche dans ses eaux était attribuée à partir du 1<sup>er</sup> mai. Mais cet octroi était accompagné d'exigences accrues, sur les zonages de pêche, le nombre de jours et les types d'engins autorisés. *« Chaque licence est individualisée, certains ont perdu la coquille, d'autres le bulot »*, explique Dimitri Rogoff.

## Désescalade

Ces exigences ont fait bondir les pêcheurs normands et le ministère français de la mer qui les a jugées « nulles et non avenues ». Elles n'étaient pas prévues dans l'accord post-Brexit, dit-on côté français. « Les Français avaient depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles », a rétorqué à la BBC Don Thompson, responsable de l'association des pêcheurs de Jersey. M. Rogoff est aussi inquiet pour la centaine de bateaux normands de moins de 12 mètres, qui déposent des casiers dans les eaux de Jersey et attendent encore leur permis. Devant l'Assemblée nationale, mardi 4 mai, la ministre de la mer, Annick Girardin, a même menacé Jersey de priver l'île d'électricité – Jersey se fournit à 95 % auprès de la France. Cette perspective a été très mal accueillie à Jersey comme à Londres, qui a répliqué par l'envoi des deux patrouilleurs, le premier ministre, Boris Johnson, insistant sur le soutien « inébranlable » du Royaume-Uni à Jersey et jugeant que tout « blocage » était « injustifié ». « Il faut que la France soit ferme. M<sup>me</sup> Girardin a menacé de mesures de rétorsion. Qu'elle éteigne la lumière à Jersey. Il faut aussi que Bruxelles soit ferme », lance M. Rogoff.

La Commission européenne est aussi venue en soutien de Paris, jeudi, jugeant que Londres n'avait pas respecté les termes de l'accord post-Brexit en n'informant pas suffisamment en amont les pêcheurs sur les conditions attachées aux licences. Un nouveau contentieux entre Londres et l'UE, après leur sérieux différend sur l'application du protocole nord-irlandais ? Jeudi soir, si aucune solution n'apparaissait immédiatement en vue, l'heure était à la désescalade. Downing Street a rappelé ses patrouilleurs en fin de journée. « Il est très important que nous travaillions avec ces pêcheurs pour les aider à fournir toutes les informations requises afin que le cas échéant, leurs licences puissent être amendées, insistait Ian Gorst, le ministre des relations extérieures de Jersey au micro de la BBC. Il est important que nous répondions aux menaces, mais la solution passe par le dialogue et la diplomatie. » « Quand vous vous apprêtez à publier des licences qui peuvent affecter l'existence de pêcheurs, vous vous assurez d'avoir une discussion sérieuse avec eux avant. Cela ne s'est manifestement pas passé comme ça à Jersey, où la discussion ne commence que maintenant, quand la situation s'est tendue. Les choses n'auraient pas dû en arriver là. Je note d'ailleurs que ce problème n'est pas apparu avec Guernesey », regrette Sir Peter Ricketts.